



F804A : TRANSFERT DE RESPONSABILITÉ DU FEUX DE CIRCULATION À L'ENTREPRENEUR PENDANT LES TRAVAUX

INTERSECTION :

FC-0000

BOUL. X / RUE Y

ENTREPRENEUR : _____

SOUS-TRAITANT : _____

INSPECTION CONJOINTE

DATE : _____

PRÉSENCES : _____ SERVICE IMMEUBLES, PARCS ET ESPACES PUBLICS DE LA VILLE

ENTREPRENEUR

ENTREPRENEUR

SURVEILLANT

SERVICE DE L'INGÉNIEURIE VILLE

MALFONCTIONNEMENTS (S'IL Y A LIEU) :

TRANSFERT DE RESPONSABILITÉ (DE LA VILLE VERS L'ENTREPRENEUR)

LE SYSTÈME DE FEUX DE CIRCULATION EST TRANSFÉRÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE L'ENTREPRENEUR

À PARTIR DE : AAAA-MM-JJ HH:MM

RESSOURCE DE L'ENTREPRENEUR JOIGNABLE 7 JOURS/SEM, 24H/JOUR :

NOM : _____

ENTREPRENEUR : _____

TÉLÉPHONE CELLULAIRE : _____

ENTREPRENEUR : _____

NOM : _____

DATE DE SIGNATURE : _____

SURVEILLANT : _____

NOM : _____

DATE DE SIGNATURE : _____

VILLE DE LAVAL (IMMEUBLES, PARCS ET ESPACES PUBLICS)

NOM : _____

DATE DE SIGNATURE : _____

VILLE DE LAVAL (INGÉNIEURIE)

NOM : _____

DATE DE SIGNATURE : _____

- Transmettre une copie du formulaire signé à Richard Jr St-Jean (Immeubles, parcs et espaces publics) à rj.st-jean@laval.ca
- Transmettre une copie du formulaire signé à Marie-Claude Larin, ing. (ingénierie) à m-c.larin@laval.ca
- Transmettre une copie du formulaire signé à l'adresse ing.feuxdecirculation@laval.ca